



→ Sanitson Premium 2

Fiche de prescription pour le choix de votre poste de refoulement

→ Rappel de la réglementation « Loi sur l'eau » :

- Une des dispositions de la loi sur l'eau veille au respect de l'environnement par le biais de mesures visant à réglementer la gestion des eaux dites « usées » (émanant de la salle de bain, des toilettes, de la cuisine, ...).

Chaque habitation doit être :

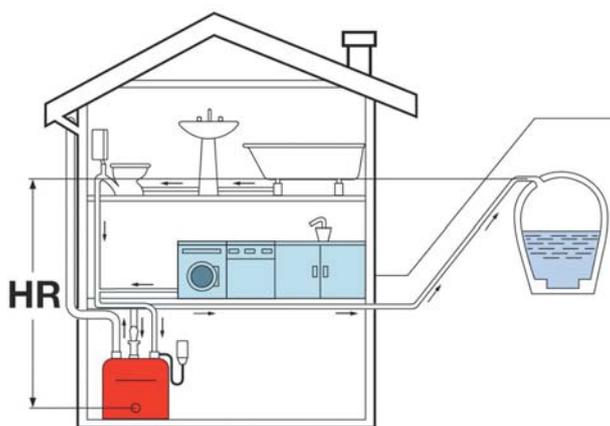
- Soit reliée au « tout à l'égout » (principe de l'assainissement collectif).
- Soit dotée d'un équipement permettant de procéder à un assainissement non collectif (ou individuel).

→ Descriptif du poste :

- Conformité aux normes européennes (EN 12050) et aux exigences réglementaires locales.

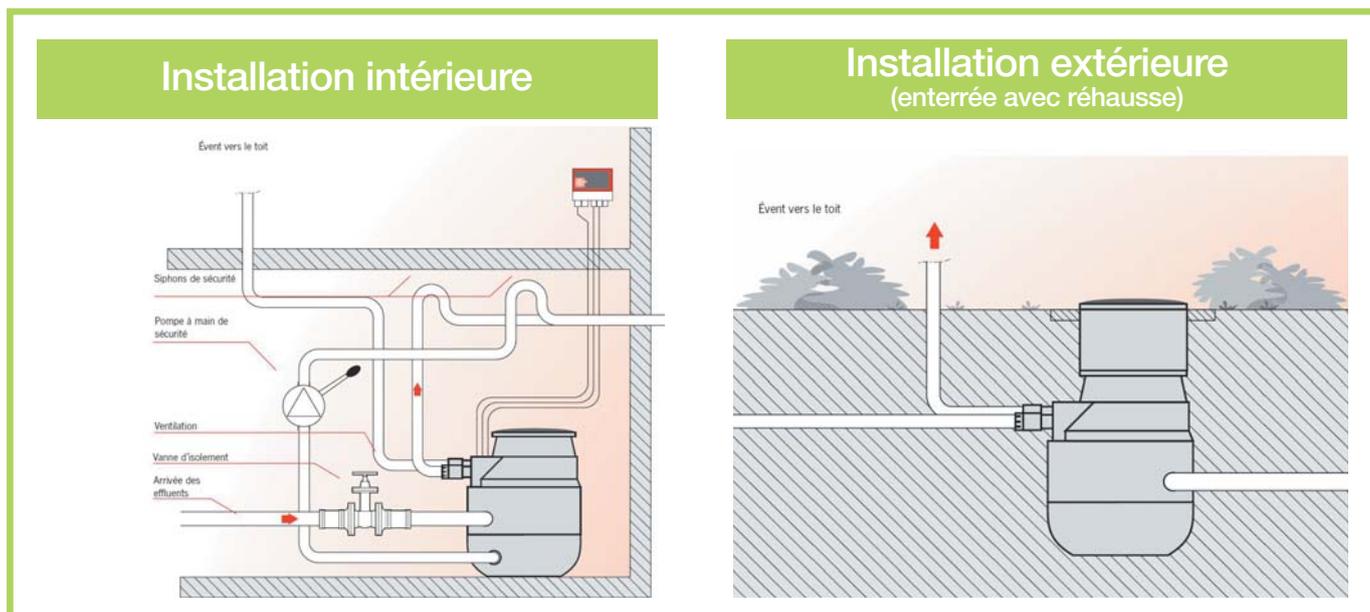
Le poste de refoulement sera équipé de :

- Une cuve de 400 litres en polyéthylène haute densité dotée de deux pompes submersibles avec régulation de niveaux intégrée par IPAE, munie d'un couvercle avec joint d'étanchéité.
- Un coffret de commande avec permutation automatique sur horloge et/ou sur défaut, gestion en parallèle des deux pompes en cas de fort débit, report de signal, alarme sonore de trop-plein.
- Un clapet anti-retour par pompe.
- Une vanne d'arrêt par pompe.
- Une pompe manuelle volumétrique éventuelle (*) permettant une hauteur de relèvement de 15 mètres (fournie en option).



HR : Hauteur de relèvement

→ Schémas d'installation *



NB : Un poste de refoulement doit être installé pour une habitation uniquement (recommandation de la DDASS)

(*) La pompe à main permet une hauteur de relèvement de 15 mètres. Au-delà de 15 mètres, installer une cuve de rétention intermédiaire (la pompe à main étant montée en dérivée). Toutefois, il est préconisé l'installation d'une cuve de rétention supplémentaire au-delà d'une hauteur de relèvement de 6 mètres.

→ Plages d'utilisation des produits :

- Débit jusqu'à : 56 m³/h
- Hmt jusqu'à : 25 m
- Température : + 35°C**
- Granulométrie de passage : Ø 6-35-48 mm

- Arrivée effluents : DN 100
- Orifices refoulement : 1" 1/2 – 2" – 2" 1/2
- Orifices ventilation : Ø 75 mm

** + 60°C en fonctionnement intermittent et pendant 5 minutes



→ Aide à la sélection :

Ce tableau constitue un outil d'aide à la présélection. Son utilisation ne peut pas remplacer une étude spécifique.

Hauteur de refoulement	Longueur de refoulement	10 m ³ /h	15 m ³ /h	20 m ³ /h	30 m ³ /h
1 à 3 m	5 à 30 m	SANITSON 2 Mini SVO 204 0.6/MF	SANITSON 2 SVO 205/0.75		
4 m	5 à 30 m		SANITSON 2 SVO 206/1.1		
5 m	5 à 30 m		SANITSON 2 SVO 206/1.5		
6 m	5 à 30 m		SANITSON 2 SVO 206/2.2		
7 m	5 à 30 m	SANITSON 2 SVO 206/1.5		SANITSON 2 SCA 206/1.5	
10 m	5 à 30 m	SANITSON 2 SVO 206/2.2		SANITSON 2 SCA 206/2.2	
12 m	5 à 30 m	SANITSON 2 SCA 206/1.5		SANITSON 2 SCA 206/2.2	
15 m	5 à 30 m	SANITSON 2 SCA 206/1.5		SANITSON 2 SCA 206/2.2	

Détermination du débit (selon norme NFP 41-204) :

- Évier : 45 l/mn
- Lavabo : 45 l/mn
- Baignoire : 90 l/mn
- Douche : 30 l/mn
- WC : 90 l/mn
- Lave linge : 40 l/mn
- Lave vaisselle : 25 l/mn

Pour obtenir le débit instantané de la pompe, il faut additionner les débits de chaque appareil et multiplier le résultat par le coefficient de simultanéité K, variable suivant le nombre d'appareils

Coefficient de simultanéité K

Nbr. d'appareils	6 à 8	9 à 13	14 à 18	19 à 25	26 à 36
Coef. K	0,32	0,26	0,22	0,18	0,16

$$K = 0,8 / \sqrt{(\text{Nombre d'appareils} - 1)}$$

Exemple : Soit une installation équipée de 11 appareils comprenant : 1 évier, 1 baignoire, 3 WC, 2 lavabos, 2 douches, 1 lave-linge et 1 lave-vaisselle, correspondant à un débit total de 620 l/mn selon la norme NF-P 41-204. Le coefficient K est égal à 0,26 d'après le tableau ci-contre. Le débit instantané sera donc de : 620 x 0,26 = 161,20 l/mn, soit 9,70 m³/h. Pour une hauteur de refoulement de 5 m, je choisirai donc une SANITSON 2 Mini SVO 0.6/MF.

Au-delà des valeurs du tableau, merci de consulter notre service technique.

→ Tableau des caractéristiques techniques :

Libellé Article	Code Article	Tarif HT Janvier 2008	Roue	DN refoulement station	Puissance moteur (Kw)	Intensité (A)	Tension (V)
SANITSON Premium-2-MiniSVO-204-0,6MF	2525142	4 538,85 €	Vortex	50	2x0,94	2x4,7	230 Mono
SANITSON Premium-2-SVO205-0,75M	2525597	5 372,10 €			2x1,1	2x5,84	230 Mono
SANITSON Premium-2-SVO205-0.75T4	4099753	5 321,30 €			2x0,75	2x2	400 Tri
SANITSON Premium-2-SVO206-1.1M	4099754	6 948,70 €			2x1,1	2x6,9	230 Mono
SANITSON Premium-2-SVO206-1.1T4	4099755	6 893,40 €			2x1,1	2x3,2	400 Tri
SANITSON Premium-2-SVO206-1.5M	4099759	7 224,90 €			2x1,5	2x9,5	230 Mono
SANITSON Premium-2-SVO206-1.5T4	4099756	7 040,40 €			2x1,5	2x3,6	400 Tri
SANITSON Premium-2-SVO206-2,2T4	4099760	7 574,50 €			2x2,2	2x4,9	400 Tri
SANITSON Premium-2-SCA-206-1,5M	/	7 684,60 €			Monocanal	50	2x1,5
SANITSON Premium-2-SCA-206-2,2T4	/	8 165,22 €	2x2,2	2x4,9			400 Tri

Accessoires :

Pompe à main volumétrique	2060166	278,29 €
Kit Pompe à main	65959	183,30 €

Contrôle du niveau par IPAE. Pompe à main : référence 65959 (Prix HT 183,30 €).

Pour plus d'informations :

- Salmson contact → 04.42.10.86.42 / Fax : 04.42.89.00.89
 Notre site web → www.salmson.com
 Notre service technique → Gerald.julien@salmson.fr
 Mise en conformité / respect du DTV → DTV 64.1 (août 1998) : mise en œuvre des dispositifs d'assainissement autonome

